



Qu'est-ce qu'une affaire pénale ?

Actualité législative publié le **04/08/2024**, vu **366 fois**, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, petit juriste généraliste bénévole à BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA](#)

Qu'est-ce qu'une affaire pénale ?

- La matière pénale s'oppose à la matière civile, qui concerne des litiges entre personnes privées. La conduite d'une affaire pénale implique la présence d'un procureur de la République représentant de l'État.
- Deux types d'actions peuvent être entreprises au pénal : une action publique à l'initiative d'un procureur de la République et une action civile intentée par les victimes d'une infraction à la loi.

SOURCE ET DE PLUS :

<https://www.vie-publique.fr/fiches/268560-quest-ce-quune-affaire-penale>